Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **18 (1892)**

Heft 7 & 8

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

pussent être prises pendant tout un hiver sur la marche d'un calorifère à circulation d'eau, car il est certain qu'on obtiendrait une loi différente et des résultats encore meilleurs, puisque l'eau chaude commence à émettre de la chaleur dès qu'elle a atteint une température de 30 ou 35 degrés.

Lausanne, 1er décembre 1892.

Projet d'utilisation des forces motrices du Rhône au Bois-Noir, près Saint-Maurice.

Notre collègue M. E. Barraud, ingénieur à Bex, nous communique un projet de captation de force motrice dont voici les données principales :

La chute à créer au moyen d'un barrage et d'un canal de dérivation de 4 kilomètres de longueur serait de 36m20. Le débit serait de 30 à 40 mètres cubes par seconde et l'on compte sur une puissance nette de 13000 chevaux.

Les frais d'établissement sont évalués à 1 800 000 fr. et le prix de revient du cheval-année serait de 18 fr. y compris le service du capital et les frais d'exploitation.

L'emploi de cette belle force motrice n'est pas encore déterminé.

L'entreprise est au bénéfice d'une concession qui lui confère le droit d'expropriation pour cause d'utilité publique.

BIBLIOGRAPHIE

De l'évolution dans la construction des grands ponts, par *Jules Gaudard*, professeur à l'école d'ingénieurs de Lausanne[1].

Ce travail, rédigé pour le *Recueil inaugural de l'Université de Lausanne*, esquisse à grands traits les transformations successives dans les dispositions des grands ponts. Il donne l'historique des ouvrages les plus remarquables construits dès les temps anciens et une discussion sur les propriétés statiques des diverses formes géométriques admissibles pour les grands ouvrages.

Nous sommes habitués à voir l'auteur dominer de haut les objets de son enseignement, cependant le lecteur est surpris de voir une dissertation technique transformée, sans rien perdre de sa rigueur scientifique, en un véritable poème. Sous la plume de M. Gaudard, les formes géométriques prennent la vie; le bois, la pierre, la fonte et l'acier développent tour à tour leur force pour obtenir l'honneur de franchir les plus grands espaces et la victoire finale est sans cesse remise en question.

Cette évolution dans la construction n'est sans doute qu'un chapitre de l'évolution de l'esprit humain et de ses conquêtes sur la matière, mais ce chapitre est écrit de main de maître et le lecteur voit avec reconnaissance et plaisir que les questions techniques ne sont pas fatalement vouées au terre à terre.

Les mathématiques, la mécanique donnent souvent par leur harmonie, l'impression d'une sublime poésie, il était réservé à M. Gaudard de dégager cette poésie de la construction d'ouvrage d'art.

A. V.

[1] Un exemplaire de ce travail a été remis par l'auteur à la bibliothèque de la Société.

La correction des torrents en Suisse.

Nous avons eu l'occasion l'an passé de dire quelques mots de cette belle publication rédigée par M. A. de Salis. Aujourd'hui paraît la seconde livraison ; véritable œuvre d'art au point de vue typographique, elle est accompagnée de 52 planches dont plusieurs sont des photogravures charmantes. Les sujets traités sont : Les corrections de la Rovana près Campo, de la Nolla près Thusis, deux corrections dans des terrains glissants, quatre détournements de torrents et trois travaux de correction motivés par les avalanches.

Nous remercions le haut département fédéral de l'Intérieur pour cette bienveillante contribution à la bibliothèque de notre Société.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Séance du 12 novembre 1892 à 8 heures à l'Hôtel du Nord.

Présidence de M. G. Rouge, président.

M. Ch. Dapples, professeur, présente ses observations sur le chauffage par la vapeur à basse pression d'une maison particulière. Ce travail, inséré dans le présent bulletin, donna lieu à une discussion sur les mérites comparatifs des divers modes de chauffage.

Séance du 10 décembre 1892 à 8 heures dans la grande salle Noverraz.

Présidence de M. G. Rouge, président.

L'objet à traiter dans cette séance ayant un intérêt général, le public était invité à assister à la conférence que M. l'ingénieur J. Chappuis voulait bien nous faire sur le *projet de traversée du Simplon par un tunnel de faîte*. Ce projet, pour lequel M. G. Masson banquier à Lausanne à fait une demande de concession, comporte l'emploi de la traction électrique par crémaillière. Le Bulletin donnera sous peu un extrait étendu de cette conférence.

M. G. Ritter ingénieur exposa les traits principaux d'un avant-projet de chemin de fer traversant les Alpes par le val Ferret (tracé dit du grand Saint-Bernard). Un compte rendu de son discours sera donné ultérieurement dans le Bulletin.

Le passage valaisan des Alpes compte ainsi deux projets de tracés avec tunnel de faîte à comparer avec le tunnel de base déjà étudié par plusieurs ingénieurs, il n'est donc pas inutile de dire qu'au début de la séance le président de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes a déclaré formellement que la Société ne patronnait aucune entreprise et n'entendait prendre parti pour aucun projet. La grande participation du public à l'intéressante séance du 10 décembre démontre une fois de plus combien la traversée des Alpes rencontre de sympathie dans la Suisse occidentale.

LAUSANNE. — IMP. GEORGES BRIDEL & Cie